

## CONCERNANT LE BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces à savoir :

Que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par les réseaux d'eau potable de la Municipalité peuvent se procurer ledit bilan au bureau de la Municipalité, sis au 672, boul. St-François, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Municipalité au :

[www.lacdesecorces.ca](http://www.lacdesecorces.ca) / Services aux citoyens / Usines de traitement d'eau

Donné à Lac-des-Écorces, ce 9 février 2021.



Nathalie Labelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier le présent avis concernant le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 aux quatre endroits prévus par le Conseil municipal, le 9 février 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 9<sup>e</sup> jour de février 2021.



Nathalie Labelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe